



Contribution du Comité économique et social européen au programme de travail 2015 de la Commission européenne

6 novembre 2014



Comité économique et social européen

CONTRIBUTION DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN AU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015 DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les Européens attendent un souffle nouveau pour l'Europe, et des actes qui répondent à leurs préoccupations concernant le chômage, la désindustrialisation et la croissance en panne, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

Le temps ne doit plus être au repli sur soi. Il s'agit d'utiliser la méthode communautaire pour mobiliser tous les instruments disponibles en faveur d'un retour à la compétitivité et à la croissance soutenable.

En plus de réformes structurelles de long terme indispensables à un retour vers une croissance durable, des mesures immédiates sont attendues. Il est pour cela essentiel de trouver le juste équilibre entre une bonne gestion des finances publiques et un véritable soutien à l'activité et à la croissance.

Le CESE estime que le volontarisme sera nécessaire pour orienter enfin les marchés de capitaux en faveur du financement de l'économie réelle.

Le CESE se réjouit de la proposition de Jean-Claude JUNCKER de mobiliser un plan de 300 milliards d'euros d'investissements publics et privés pour relancer la croissance et l'emploi.

Ce plan d'investissement devrait être orienté en priorité sur l'éducation et l'acquisition des compétences, l'innovation, l'entrepreneuriat, la transition énergétique et l'économie verte. Il est essentiel d'assurer la mise en œuvre de ce plan avec flexibilité, pour éviter l'enlisement procédural qui pénalise souvent les initiatives de l'UE, telles que la garantie jeunesse.

Le succès de cette initiative dépendra aussi de la mobilisation des acteurs de la société civile. C'est la raison pour laquelle le CESE propose d'organiser des actions à plusieurs niveaux (auditions, rencontres...) pour faire connaître ce plan aux organisations de la société civile nationales et européennes et recueillir leurs propositions.

Le Comité demande que le dialogue social redevienne un élément fondamental de la construction européenne; la Commission doit reprendre son rôle de facilitateur du dialogue social européen, tant au niveau global qu'au niveau sectoriel. Sans consensus et participation, aucune réforme n'est possible.

Le dialogue civil, indispensable pour renforcer la légitimité démocratique de l'Union auprès des citoyens, doit également être renforcé. En application de l'article 11 du traité de l'UE sur la démocratie participative, un cadre régulier, structuré et efficace pour un dialogue civil vertical et horizontal devrait être établi.

En termes de gouvernance, le Comité accueille favorablement la nomination d'un 1^{er} Vice-président de la Commission qui sera le garant de la bonne application des politiques européennes sur le terrain. À cet égard, nous demandons à la Commission de publier régulièrement un rapport sur cette mission, et d'associer le Comité à cette analyse.

L'Europe a plus que jamais besoin d'une Commission forte et indépendante, qui la conduise vers la reprise économique et la justice sociale de façon durable, en créant un environnement favorable aux initiatives et à la création d'emplois.

Le CESE souhaite être un partenaire actif de la Commission sur la voie des réformes pour une nouvelle prospérité. Pour chacune des 10 priorités de travail présentées par le Président de la Commission Jean-Claude JUNCKER dans son «programme pour l'emploi, la croissance l'équité et le changement démocratique», le CESE formule ici des propositions concrètes et détaillées.

1. UN NOUVEL ÉLAN POUR L'EMPLOI, LA CROISSANCE ET L'INVESTISSEMENT

Le CESE se réjouit de la proposition de Jean-Claude JUNCKER de mobiliser un plan de 300 milliards d'euros d'investissements publics et privés pour relancer la croissance et l'emploi, qui constitue un premier pas dans la bonne direction. Le succès de cette initiative dépendra de la mobilisation des acteurs de la société civile, au niveau national et régional.

En ce qui concerne la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté, le CESE souligne l'importance de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie, de la promotion d'emplois de qualité, notamment par le biais de programmes d'apprentissage, de l'accès des PME au financement de l'innovation sociale et du développement de diverses formes d'entrepreneuriat. Le CESE souligne également la nécessité d'accroître la compétitivité de l'Europe et de soutenir l'économie verte.

Stratégie «Europe 2020»

À l'occasion de la révision en 2015 de la stratégie UE2020, un recentrage des priorités et des indicateurs sur la croissance durable et l'emploi est primordial. Cette révision doit s'inscrire dès maintenant dans la réflexion sur une stratégie pour une Europe durable à l'horizon 2030.

Propositions

- *garantir une meilleure application et la bonne gouvernance du semestre européen par la pleine appropriation du processus par les États membres: les parlements nationaux et les organisations de la société civile doivent être associés à la conception et à la révision des PNR, tandis que la Commission doit surveiller de près leur mise en œuvre;*
- *définir de nouveaux objectifs sociaux, notamment concernant la réduction du chômage des jeunes et la qualité des emplois, et de nouveaux objectifs de développement durable, de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique;*
- *définir un système de mesure complémentaire du PIB afin de mesurer l'impact des politiques adoptées sur la société, sur les ménages et sur les individus. Dans ce contexte, il sera nécessaire de mettre en place un tableau de bord social et de garantir son application réelle au sein du Semestre européen;*
- *définir les priorités du plan d'investissement de 300 milliards d'euros en cohérence avec les objectifs de croissance durable, intelligente et inclusive de la stratégie UE2020;*
- *donner priorité aux actions concernant la formation des jeunes, donner de l'ampleur au programme Erasmus pour les apprentis;*
- *exploiter le potentiel de la création d'emplois verts: instaurer un agenda de la croissance verte, qui prévoit des initiatives en faveur des PME «vertes», de la formation professionnelle et de la création d'emplois «verts», et l'utilisation des instruments de financement (Fonds structurels, BEI,...).*

Financement de l'économie réelle

Pour un financement à long terme des entreprises plus diversifié et plus stable, les États membres doivent être encouragés à promouvoir une utilisation accrue de l'investissement en capitaux propres, et à mieux mettre à profit les capitaux privés pour soutenir les investissements.

Propositions

- *dans les recommandations spécifiques par pays, appuyer les mesures qui favorisent les différentes sources de financement des entreprises;*
- *publier une proposition législative visant à renforcer la capacité de prêt de la BEI et du FEI en vue de soutenir des investissements propices à la croissance et des projets transfrontières au moyen de l'émission d'obligations européennes pour la reprise;*
- *publier un livre vert sur la faisabilité de l'introduction d'une «règle d'or» concernant l'investissement des États membres dans des activités productives afin de soutenir la croissance et l'emploi;*
- *publier un livre vert dans le cadre duquel serait étudiée la faisabilité de l'utilisation des fonds souverains parallèlement à des sources à long terme plus institutionnelles telles que les fonds de pension et les grandes compagnies d'assurances;*
- *explorer le potentiel des Fonds d'investissement responsables;*
- *préparer une étude sur l'introduction d'un mécanisme d'épargne à l'échelle de l'UE afin d'utiliser l'épargne privée à long terme;*
- *recapitaliser rapidement le Fonds européen d'investissement afin qu'il puisse octroyer aux PME européennes les fonds nécessaires pour leur développement;*
- *recréer un environnement opérationnel pour un secteur bancaire viable qui puisse contribuer à la croissance;*
- *instaurer un traitement réglementaire différencié de titres adossés à des actifs simples et transparents reposant sur des actifs physiques (TSV).*

Encourager l'entrepreneuriat sous toutes ses formes

Sans renforcement de l'entrepreneuriat, il n'y aura pas de retour possible à la croissance et à l'emploi.

Propositions

- *favoriser l'entrepreneuriat dans les plans de mise en œuvre de la «garantie jeunesse»;*
- *lancer une «IES 2» (Initiative pour l'entrepreneuriat social II) qui inclue un écosystème complet permettant le financement des entreprises sociales et de l'économie sociale dans son ensemble;*
- *soutenir une proposition de directive régissant le fonctionnement des professions libérales en Europe, incluant un système d'assurance-qualité standardisé.*

Assurer la cohésion territoriale

La dépopulation et la pauvreté dans les zones rurales se sont accrues de manière considérable et pourraient devenir un facteur de déstabilisation sociale. Cette question appelle une réponse européenne susceptible de garantir un développement régional équilibré inclusif.

Les fonds régionaux et sociaux ont un rôle important à jouer dans ce processus, de même que la PAC. Dès lors, les travaux devraient débuter en 2015 et se poursuivre jusqu'au bilan à mi-parcours de la PAC, prévu pour 2017, qui portera non seulement sur l'agriculture et le développement rural, mais aussi sur les effets de la PAC sur la cohésion territoriale.

Propositions

- *préparer le suivi de la communication sur un programme urbain de l'UE, en mettant l'accent sur les structures de gouvernance à plusieurs niveaux qui encouragent notamment la participation et l'engagement des villes ainsi que leur adhésion pleine et entière;*
- *recenser les conséquences éventuelles des principales politiques de l'UE sur le développement rural compte tenu de la diversité des situations locales;*
- *analyser la législation, les politiques et les programmes de l'UE sous l'angle de leurs conséquences sur la cohésion territoriale;*
- *élaborer une communication sur le rôle potentiel des agences régionales de développement en tant qu'instances locales d'évaluation du risque de crédit des PME, afin d'améliorer leur accès aux financements;*
- *publier un livre blanc sur les réalités rurales dans l'Union européenne, en prêtant une attention particulière au développement local mené par les acteurs locaux.*

2. UN MARCHÉ UNIQUE DU NUMÉRIQUE CONNECTÉ

La pleine réalisation des opportunités offertes par l'économie numérique est un objectif qui dépend à la fois de la mise en place d'un cadre incitatif fort (investissements, formation, marché, etc.) et d'un maintien de la confiance des utilisateurs envers les nouveaux outils de l'information et de la communication. L'Union européenne doit cesser d'être un simple utilisateur du numérique pour devenir concepteur et producteur, et doit pour cela promouvoir les talents. Informer, former et éduquer sont dès lors des priorités.

Dans le cadre de l'agenda digital, mettre le numérique au centre de toute action politique est aujourd'hui un impératif auquel le CESE souscrit pleinement, notamment au travers de la poursuite de ses efforts pour dialoguer avec un cercle étendu d'acteurs de la société civile.

Données massives (Big Data)

Les efforts de la Commission de mieux exploiter le potentiel commercial de ce secteur numérique particulièrement innovateur et d'aider surtout les PME à y investir et à identifier des niches prometteuses en face de la concurrence mondiale, doivent aller de pair avec des initiatives législatives fixant des balises claires pour la protection des données personnelles, p.ex. dans les domaines médicaux et financiers. La participation des utilisateurs à l'élaboration de futures règles est primordiale.

Propositions

- mener des actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs de la société civile quant aux multiples opportunités offertes par le Big Data en matière d'emploi et de croissance;
- établir une proposition législative obligeant les opérateurs à fournir une information adéquate sur l'utilisation des données, et protégeant la possibilité de préserver l'anonymat;
- envisager d'interdire que les gros volumes de données soient brevetés ou fassent l'objet d'opérations commerciales, surtout dans le domaine médical.

Sécurité des réseaux et de l'information (SRI)

Il importe d'assurer aux utilisateurs ainsi qu'aux marchés et aux infrastructures un niveau de protection élevé et égal dans l'ensemble de l'UE.

Proposition

- mettre en place à l'échelon de l'UE une autorité chargée de la SRI. Cet organe devrait fixer les normes et assurer le suivi de la mise en œuvre de tous les éléments de la SRI dans l'Union, depuis la certification et l'utilisation d'équipements terminaux sûrs jusqu'à la sécurité des réseaux et des données.

3. UNE UNION PLUS RÉSILIENTE SUR LE PLAN DE L'ÉNERGIE, DOTÉE D'UNE POLITIQUE VISIONNAIRE EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette politique ne pourra être menée sans l'assentiment des citoyens. C'est la raison pour laquelle la proposition prioritaire du CESE est d'établir un vrai Dialogue européen sur l'énergie.

Dialogue européen sur l'énergie (DEE)

Les pratiques actuelles en matière de consultation sont insuffisantes car elles ne permettent pas de rendre pleinement acceptables les décisions politiques en matière d'énergie, notamment au regard de la transition énergétique. La mise en pratique du Dialogue européen sur l'énergie (DEE) est indispensable à l'élaboration d'un climat de confiance entre États ainsi qu'entre les acteurs concernés et les citoyens.

Proposition

- *instaurer le Dialogue à titre d'expérimentation dans deux ou trois «régions européennes» avant de l'étendre à l'ensemble de l'Union. Ce Dialogue permettra à plus long terme d'assortir à toute nouvelle proposition législative un dispositif de mesures concrètes visant à accroître son acceptabilité et sa durabilité. Une action pilote pourrait être menée sur deux propositions législatives dont le succès dépend fortement de la pleine implication de la société civile.*

S'attaquer aux coûts élevés de l'énergie pour l'industrie

L'UE doit renforcer les efforts visant à faire baisser les prix de l'énergie et à réduire les écarts de coûts entre l'industrie de l'Union et ses principaux concurrents.

Propositions

- *veiller à la mise en œuvre intégrale et au fonctionnement efficace du marché intérieur de l'énergie, améliorer la circulation de l'énergie à l'échelle du continent en multipliant les interconnexions et favoriser les investissements dans les infrastructures et l'efficacité énergétique;*
- *examiner les différentes pratiques nationales s'agissant de la composante des coûts de l'énergie liée aux taxes et aux coûts de réseau, promouvoir également le passage progressif des mécanismes de soutien aux énergies renouvelables vers un système fondé sur le marché et plus efficace au regard des coûts.*

Soutenir les entreprises dans leur transition énergétique

Compte tenu du prix élevé de l'énergie, des enjeux climatiques et des objectifs européens de réduction des émissions de CO₂, les entreprises sont les premières concernées en matière d'efficacité énergétique.

Propositions

- *encourager les États membres à utiliser les recettes liées à la mise aux enchères du système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE) pour soutenir les entreprises réellement engagées dans la transition énergétique vers de plus faibles émissions de CO₂;*
- *investir dans l'efficacité énergétique en favorisant les marchés publics «verts», les incitants fiscaux, les activités de recherche et de développement ou de démonstration;*
- *adopter des objectifs sectoriels d'efficacité énergétique.*

Sécuriser l'approvisionnement énergétique des Européens

Les menaces s'accumulent sur la sécurité énergétique de l'UE. La qualité de vie des Européens et la compétitivité des entreprises sont mises à mal par le risque d'une rupture de la fourniture d'énergie ou par une augmentation sans fin des coûts d'approvisionnement.

Propositions

- *instaurer un mécanisme européen de coordination, notamment d'achat d'énergie, et des projets d'infrastructure de production et de transport de l'énergie afin de garantir une fourniture adéquate en tout point de l'UE pour le coût le plus bas;*
- *adapter les règles de la BEI encadrant les mécanismes de financement afin de tirer pleinement parti des possibilités de prêts.*

Promouvoir les énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables est une des réponses aux défis du changement climatique. De plus, il favorise le développement régional en contribuant à la production d'énergie locale et permet de mieux sécuriser l'approvisionnement énergétique en Europe.

Propositions

- *fixer des objectifs individuels pour chacun des États membres en plus de l'objectif commun de l'UE de porter à 27 %, d'ici 2030, la part de la consommation d'énergie issue d'énergies renouvelables;*
- *évaluer la mise en œuvre de la directive sur les énergies renouvelables et la transition vers des systèmes énergétiques plus décentralisés dans les États membres et inclure dans cette évaluation les rôles de la société civile et de l'appropriation des sources d'énergie renouvelables;*
- *définir et mettre en œuvre un plan d'action en faveur des énergies renouvelables, incluant un cadre réglementaire harmonisé et stable pour la production décentralisée d'énergie renouvelable et des actions de promotion des énergies renouvelables via la production décentralisée.*

Promouvoir une politique équilibrée en matière de climat

2015 sera une année cruciale pour les négociations internationales en matière de changement climatique et l'UE aura un rôle essentiel à jouer pour contribuer à la conclusion d'un accord complet au niveau mondial, si nécessaire grâce au leadership par l'exemple. L'ensemble des domaines politiques et des décisions ont une incidence sur le changement climatique; une approche globale s'impose dès lors au niveau de l'UE pour garantir le succès des politiques en matière de changement climatique.

Toutefois, tant qu'un accord international complet en matière de changement climatique n'aura pas défini des conditions de concurrence équitables pour l'industrie au niveau mondial, l'UE doit mettre en œuvre des mesures de sauvegarde appropriées pour son industrie, confrontée à une concurrence mondiale.

Propositions

- *insuffler un nouveau sentiment d'urgence aux négociations sur le climat afin de définir des engagements et des actions ambitieux pour tous les pays et tous les pans de la société;*
- *procéder à une refonte du système d'échange de quotas d'émission de l'UE de manière à permettre aux entreprises affichant les meilleures performances dans les secteurs exposés à des fuites de carbone de recevoir une compensation des coûts directs et indirects du carbone induits par la réglementation.*

Explorer des modèles économiques innovants

L'utilisation efficace des ressources, la réduction et le recyclage des déchets sont des enjeux qui nécessitent non seulement des mesures ponctuelles, mais également un changement profond vers des modèles de production et de consommation durables et responsables.

Propositions

- *élaborer une stratégie politique précise et globale sur la transition vers une économie circulaire, soutenue par un plan d'action doté de propositions concrètes sur la politique et les activités susceptibles de promouvoir l'économie circulaire qui couvre la totalité du cycle de vie des produits. Il serait souhaitable de fournir des indications concernant le calendrier, la procédure et le budget – y compris l'utilisation d'instruments financiers innovants tels que les obligations vertes – combattre l'obsolescence programmée, avec la mise en place d'un système de labellisation et d'étiquetage des produits qui mentionne obligatoirement la durée de vie minimum estimée ou moyenne;*
- *publier un livre vert avec une réelle consultation citoyenne sur la consommation collaborative, incluant un recensement des bonnes pratiques dans les États membres.*

4. UN MARCHÉ INTÉRIEUR PLUS APPROFONDI ET PLUS ÉQUITABLE, DOTÉ D'UNE BASE INDUSTRIELLE RENFORCÉE

Politique industrielle

La création d'emplois dans les secteurs productifs, notamment par la relocalisation de notre industrie sur l'ensemble du territoire européen est indispensable. Il s'agit de redonner à l'Europe une place de leader industriel dans la compétition mondiale. Dès lors, la réindustrialisation doit apparaître comme un mot clef dans le vocabulaire européen afin de créer de la croissance et de l'emploi.

L'UE doit rééquilibrer ses principales politiques et les mettre en adéquation avec une nouvelle politique industrielle centrée sur la compétitivité pour mettre fin à la fuite des investissements et à la délocalisation de ses industries. Ces dernières ont besoin d'un accès sûr à des sources d'énergies compétitives sur le plan mondial, d'un accès plus large aux matières premières et à des coûts raisonnables.

Propositions

- mener une étude dans les États membres pour identifier les bonnes pratiques favorisant la relocalisation des entreprises et assurer ainsi leur diffusion auprès des acteurs territoriaux;
- lancer un plan d'action en faveur des entreprises à forte identité locale, en favorisant notamment l'accès aux systèmes européens de protection des indications géographiques et des spécialités traditionnelles;
- favoriser l'européanisation des PME dans le cadre de la révision du Small Business Act avec, par exemple, l'organisation de rencontres d'entreprises sur le modèle des «euro-partenariats», en s'appuyant sur les ressources du Réseau Entreprises Europe.

Marché intérieur – Directive «services» et détachement des travailleurs

La directive «services» doit être appliquée strictement, en évitant les barrières administratives, en particulier celles qui freinent la diffusion des services innovants dans l'UE.

Le Comité a mené une étude sur les effets de la directive «services» et de la directive «détachement des travailleurs» sur les salariés et les entreprises du secteur de la construction. Il s'avère qu'en effet des dérives ont été constatées, qui génèrent du dumping social, des inégalités fiscales et des désavantages compétitifs.

Propositions

- étudier la possibilité d'appliquer le principe du pays de destination aux conditions de travail et aux droits sociaux des travailleurs;
- créer une «autorité» du marché intérieur afin d'intervenir efficacement contre les pratiques abusives (concernant la directive services et le détachement des travailleurs);
- mettre en place un monitoring coordonné de la mise en œuvre de la directive d'application sur le détachement des travailleurs;
- collaborer avec les États membres afin d'éliminer les charges administratives inutiles et disproportionnées, les pratiques discriminatoires et les restrictions injustifiées à la fourniture de services dans l'UE.

Alléger la charge administrative

Le CESE soutient l'action de la Commission visant à réduire la charge administrative et se félicite des propositions ayant pour but de réexaminer les directives et les règlements obsolètes et inutiles.

Lutte contre la fraude fiscale

Le Comité rappelle également l'importance des outils de coopération qui renforcent la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales dans l'UE et améliorent la coordination afin de promouvoir la croissance et l'emploi.

Propositions

- *dans le rapport sur la croissance annuelle, mettre l'accent sur la fraude fiscale, l'évasion fiscale et la planification fiscale agressive – suivi de la proposition relative à une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS) afin de renforcer le cadre européen relatif à la fiscalité des entreprises;*
- *veiller à ce que l'UE soit pleinement associée au plan d'action de l'OCDE visant à lutter contre le contournement des règles fiscales, l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices («plan d'action BEPS»).*

5. UNE UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE PLUS APPROFONDIE ET PLUS ÉQUITABLE

Pilier économique de l'UEM

La zone euro a besoin d'une convergence des politiques économiques de ses États membres. Cela nécessite aujourd'hui une gouvernance économique plus ferme, en passant de la méthode actuelle de coordination, qui n'a jusqu'à présent produit que de maigres résultats, à un mécanisme de prise de décision partagée sur les fondamentaux des politiques macro- et micro-économiques.

Propositions

- *élaborer une initiative pour la coordination préalable des projets de grandes réformes des politiques économiques dans les États membres;*
- *élaborer une initiative sur l'introduction d'un instrument de convergence et de compétitivité (ICC) assorti de contrats de réformes économiques entre les institutions de l'UE et les États membres et de mécanismes connexes de solidarité et détaillant les modalités de leur forme, de leur financement et de leur légitimité démocratique;*
- *publier une communication sur une feuille de route en vue de l'introduction d'un instrument pour l'émission conjointe de dette par les États de la zone Euro: propositions spécifiques et assorties de délais pour la mise en place d'un Fonds européen d'amortissement de la dette ou d'un fonds temporaire pour les bons du trésor européens conformément aux conclusions du groupe d'experts de la Commission européenne;*
- *rédiger un livre vert lançant une réflexion sur le renforcement de la gouvernance économique de la zone euro et des processus décisionnels, y compris l'établissement d'un budget propre.*

Pilier social de l'UEM

Il est nécessaire de parvenir à une plus grande convergence des politiques sociales au sein de l'UE, afin de mettre en œuvre l'article 3 du TUE et d'éviter les déséquilibres sociaux et régionaux, notamment au lendemain de la crise économique et financière. La Commission et les États membres doivent assumer leurs responsabilités et s'engager à améliorer les conditions de vie et de travail des citoyens.

Propositions

- *examiner les progrès réalisés et suivre les performances des politiques sociales en incluant des indicateurs sociaux et des évaluations d'impact social dans l'exercice du semestre européen;*
- *créer un nouveau programme européen d'action sociale qui fixerait des objectifs clairs et concrets, mettant à jour les objectifs de la stratégie Europe 2020;*
- *intégration du marché de l'emploi européen: faciliter la mobilité transfrontalière, ainsi que la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications professionnelles et établir des règles communes en matière de bien-être, d'éducation et de santé;*
- *créer un réseau européen de l'enseignement pour les travailleurs sans emploi, qui permettrait aux demandeurs d'emploi de suivre une formation de deux ans pour se reconvertir, ainsi que de recevoir des bons de formation transfrontière;*
- *explorer la possibilité d'octroyer un revenu minimal approprié aux personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, dont le montant devra être fonction des réalités nationales.*

Unification des marchés financiers et réglementation du système financier

Une union bancaire complète est une étape essentielle sur la voie de l'union fiscale et économique; d'autre part, il y a lieu de prendre les décisions nécessaires à l'instauration d'un marché européen des capitaux unifié qui soit comparable à celui qui existe aux États-Unis.

Proposition

- *Rédiger une communication sur l'établissement d'un marché financier européen intégré: évaluation des progrès accomplis sur la voie d'une union bancaire complète, y compris Mécanisme de surveillance unique (MSU), Mécanisme de résolution unique (MRU), Mécanisme européen de stabilité pour la recapitalisation directe des banques, mise en œuvre du 3e accord de Bâle et recommandations sur la voie à suivre pour avancer.*

6. UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE RAISONNABLE ET ÉQUILIBRÉ AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le Comité estime que le succès d'un accord avec les États-Unis pourrait contribuer de manière significative à stimuler véritablement la croissance et l'optimisme. Il rappelle cependant qu'un partage équitable des avantages offerts par un tel accord entre le milieu des affaires, les travailleurs, les consommateurs et les citoyens est tout aussi important.

Propositions

- *inclure un mécanisme efficace de consultation et de suivi de la mise en œuvre de l'accord par la société civile, garantissant une représentation équilibrée des intérêts économiques, sociaux et environnementaux et tenant compte de l'intérêt des consommateurs;*
- *prévoir des dispositions spécifiques relatives aux petites et moyennes entreprises garantissant que l'accord leur soit bénéfique;*
- *inclure un chapitre sur le développement durable qui réaffirme les obligations découlant de l'adhésion à l'Organisation internationale du travail et des accords environnementaux multilatéraux et comportant un mécanisme solide de suivi par la société civile.*

7. UN ESPACE DE JUSTICE ET DE DROITS FONDAMENTAUX BASÉ SUR LA CONFIANCE MUTUELLE

Une attention particulière doit être accordée aux droits fondamentaux que confère la citoyenneté de l'UE. Le CESE estime que l'UE devrait renforcer la culture de ces droits au niveau européen, notamment parce que les droits sociaux fondamentaux sont «indissociables» des droits civils et politiques, ainsi que les droits économiques.

Propositions

- *protéger les minorités, notamment les Roms: réviser la stratégie-cadre en procédant dans un premier temps à son évaluation par des experts indépendants;*
- *nommer un contrôleur européen de la protection des données, responsable de la coordination entre États membres;*
- *renforcer les législations pour l'intégration des personnes handicapées par un «European Accessibility Act» et mettre en chantier une carte prioritaire reconnue dans tous les États membres*
- *établir des indicateurs et objectifs spécifiques concernant les enfants vulnérables au sein de la Plate-forme européenne contre la pauvreté.*

8. VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE MIGRATOIRE

L'immigration constitue une problématique complexe, qui nécessite de prendre des mesures sur le court comme sur le long terme. Ces mesures doivent être basées sur un principe de solidarité, car aucun État membre de l'UE ne peut affronter seul ces questions. La mise en œuvre de ces mesures doit s'appuyer sur l'expertise des organisations de la société civile.

Propositions

- *renforcer le mandat de l'agence Frontex pour la transformer en service européen de garde-frontière;*
- *mettre en place un mécanisme de transfert des demandeurs d'asile au sein de l'UE;*
- *réviser la Convention de Dublin afin d'autoriser les demandeurs d'asile à présenter leur demande dans n'importe quel État membre;*
- *définir des mesures visant à soutenir la formation professionnelle, les accords avec les pays d'origine et l'adéquation de l'offre de main-d'œuvre à la demande.*

9. UNE EUROPE PLUS FORTE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Politique de voisinage

Le CESE attache une grande importance à la politique de voisinage à l'Est et au Sud en s'appuyant sur les liens entre les sociétés civiles.

Propositions

- *mettre en place des mesures spécifiques de soutien à la société civile organisée des pays du voisinage;*
- *établir des mécanismes de développement et de soutien à l'investissement public et privé dans les infrastructures en Méditerranée (renforcer les interventions de la BEI).*

Politique commerciale

Les accords commerciaux et d'investissement doivent in fine permettre de développer de façon durable les investissements, la croissance et la création d'emplois en Europe.

Propositions

- *inclure des clauses sur les normes environnementales et sociales et la protection des consommateurs dans les négociations en cours et à venir;*
- *inclure des dispositions relatives à la participation pleine et entière, et à la consultation de la société civile organisée, concernant tous les chapitres des accords.*

Développement durable et programme post-2015 des Nations unies

Le CESE considère que l'UE doit s'engager fortement, de façon décisive et novatrice, et faire preuve de leadership dans les négociations et la définition des nouveaux objectifs de développement durable (ODD).

Propositions

- *position de négociation: soutenir sans réserve les 17 objectifs de développement durable que contient le document final du groupe de travail ouvert sur les ODD et s'opposer à toute réouverture qui pourrait porter préjudice aux résultats déjà obtenus;*
- *élaborer des indicateurs globaux au-delà du PIB comme le recommandent les conclusions du sommet Rio+20 et du Conseil de sécurité des Nations unies;*
- *appliquer une méthode ex ante d'évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux;*
- *promouvoir et défendre les principes de développement durable et d'éradication de la pauvreté non seulement dans le cadre des Nations unies, mais aussi dans les autres relations bilatérales et multilatérales;*
- *inclure la culture dans les Objectifs du Millénaire, en tant que fondement du développement humain.*

L'aide au développement

2015 coïncide avec l'année européenne du développement et avec le deuxième bilan à mi-parcours de l'accord de Cotonou sur les relations avec les pays ACP.

Propositions

- *ouvrir le débat et lancer des consultations inclusives sur les scénarios possibles de l'après accord de Cotonou, lequel expire en 2020;*
- *conclure de nouveaux accords entre l'UE, les pays tiers et les organisations régionales concernant la protection sociale des travailleurs.*

10. UNE UNION DU CHANGEMENT DÉMOCRATIQUE

Le CESE appelle à l'application effective de l'article 11 du traité sur l'Union européenne, consacré à la démocratie participative. La mise en œuvre pleine et entière de l'article 11 est essentielle pour renforcer la légitimité démocratique de l'UE vis-à-vis de ses citoyens.

Propositions

- *établir un cadre régulier, structuré et efficace pour un dialogue civil vertical et horizontal; en premier lieu, revoir les procédures existantes de participation de la société civile au processus décisionnel de l'UE et publier un livre vert sur la manière dont le dialogue civil pourrait être organisé efficacement sur une base permanente;*
- *créer une base de données unique de l'UE contenant des informations sur les contacts, les consultations et le dialogue avec la société civile et rédiger un rapport annuel sur ces consultations;*
- *adopter un statut européen d'association et poursuivre les efforts en faveur d'un statut européen de fondation;*
- *suggérer que les CES nationaux et les institutions similaires participent dans le dialogue structuré de la Commission européenne avec les Parlements nationaux;*
- *simplifier et alléger les règles en vigueur pour les Initiatives citoyennes européennes;*
- *promouvoir, en partenariat avec le CESE, des projets visibles pour les citoyens, tels que la carte «jeunes» européenne, des universités européennes et des médias européens.*



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: "Visits and Publications" Unit
EESC-2014-82-FR

www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2014
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.



Print:
QE-06-14-108-FR-C
ISBN 978-92-830-2634-1
doi:10.2864/25133

Online:
QE-06-14-108-FR-N
ISBN 978-92-830-2631-0
doi:10.2864/24650

FR